

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle-Aunis**

**Convocations envoyées le 23 janvier 2020  
Le Comité Syndical est composé de 20 délégués**

**SEANCE Ordinaire du 31 janvier 2020 à 15h00**

**2020-03**

AR PREFECTURE  
017-200063667-20200131-2020\_03-DE  
Reçu le : 06 / 02 / 2020

Nombre de membres en exercice : 20  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de membres votants : 15

L'an deux mille vingt, le vendredi trente et un janvier à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle-Aunis se sont réunis en session ordinaire, à Andilly, sous la présidence de M. Antoine GRAU, premier Vice-Président en l'absence du Président empêché.

**MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 10/20**

M. JEAN-LUC ALGAY - M. JEAN-MARIE BODIN – M. CHRISTIAN BRUNIER - M. RAYMOND DESILLE – M. ALAIN DRAPEAU -  
M. JEAN GORIOUX – M. ANTOINE GRAU - M. MICHEL MAITREHUT - M. JEAN-PIERRE SERVANT - M. FRANÇOIS VENDITTOZZI

**MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS AVEC DELEGATION : 5**

M. JOËL DULPHY REMPLAÇAIT M. WALTER GARCIA  
M. YVES SEIGNEURIN REMPLAÇAIT MME ANNE-LAURE JAUMOUILLE  
M. ROGER GERVAIS REMPLAÇAIT MME BRIGITTE DESVEAUX  
M. SYLVAIN FAGOT REMPLAÇAIT M. ROLAND GALLIAN  
M. VINCENT DEMESTER REMPLAÇAIT M. GUY DENIER

**MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR : 0/20**

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. Roger GERVAIS**

**AUTRES MEMBRES INVITES PRESENTS : 0**

**MEMBRES EXCUSES :**

MME NADIA BOIREAU – MME BRIGITTE DESVEAUX - M. JEAN-FRANÇOIS FOUNTAINE - M. ROLAND GALLIAN - M. WALTER GARCIA – M. CHRISTIAN GRIMPRET - M. DIDIER TAUPIN - M. PAUL-ROLAND VINCENT

**INVITE EXCUSE : M. Rodolphe GOANVIC, Trésorier municipal de La Rochelle, comptable du Syndicat mixte**

**ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :**

Service SCoT La Rochelle Aunis : M. Nicolas CAJON, Mme Nathalie GUERY, Mme Céline BAUDET

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

M. Antoine GRAU, premier Vice-Président, rappelle que le Comité syndical a préalablement débattu sur les orientations budgétaires 2020 lors de sa séance du 13 décembre 2019 en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ensuite, M. Grau présente au Comité Syndical les informations financières essentielles du budget primitif 2020 :

**1. Les résultats provisoires de l'exercice 2019**

	Budget 2019	Réalisés 2019	Restes à réaliser
	(BP+DM)		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
	€	€	€
Dépenses	354 734,81	280 449,54	0,00
Recettes	354 734,81	309 350,18	0,00
<b>Résultat exercice 2019</b>		<b>28 900,64</b>	
Excédent antérieur reporté		45 365,49	
<b>RESULTAT GENERAL</b>		<b>74 266,13</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	€	€	€
Dépenses	313 214,54	282 632,98	11 775,86
Recettes	313 214,54	263 404,76	0,00
<b>Résultat exercice 2019</b>		<b>-19 228,22</b>	
Déficit antérieur reporté		-14 914,54	
<b>RESULTAT GENERAL</b>		<b>-34 142,76</b>	
<b>RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2019</b>			
<b>Excédent</b>		<b>9 672,42</b>	
<b>RESULTAT PROVISoire DE CLOTURE</b>			
<b>Excédent</b>		<b>40 123,37</b>	

Au moment de l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 d'un montant provisoire de 74.266,13 €, il sera proposé au Comité syndical d'affecter 46.000,00 € en réserves d'investissement pour couvrir le besoin de financement qui s'élèverait à 45.918,62 € (34.142,76 € de déficit + 11.775,86 € de restes à réaliser).

**2. Les restes à réaliser d'investissement 2019 :**

Opération Elaboration du SCoT : 11.775,86 € de restes à réaliser

OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	DEPENSES
SCOT01	LESTOUX ET ASSOCIES	SC19-00060	LOT 3 VOLET COMMERCIAL ACOMPTE 5	2 289.00
SCOT01	EVEN CONSEIL	SC19-00062	LOT 4 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ACOMPTE 12	5 022.00
SCOT01	SAPESO PRESSE	SC19-00075	ANNONCE LEGALE APPROBATION MODIF SCOT PAYS D'AUNIS	264.86
SCOT01	SCE	SC19-00076	LOT 2 REALISATION DU SCOT ACOMPTE 9	4 200.00
<b>TOTAL</b>				<b>11 775.86</b>

### 3. Les éléments financiers pour 2020 :

#### ■ **Elaboration du SCoT La Rochelle Aunis :**

En 2019 :

- 4 « Rendez-vous du futur » se sont tenus entre les acteurs socio-professionnels et les élus des territoires, pour échanger sur une vision prospective partagée du grand territoire La Rochelle Aunis. Une synthèse de ces échanges a pris la forme d'un Livre blanc intitulé « Réussir la ville-territoire ».
- 3 séminaires de travail et 1 atelier sur le volet environnement se sont tenus pour construire le projet de PADD et échanger sur les grandes orientations.

#### **Dépenses 2020**

Pour poursuivre le travail d'élaboration du SCoT en 2020, une somme de 180.000 € doit être budgétisée correspondant à la rémunération des bureaux d'études, l'assistance juridique, les actions de concertation et l'organisation de séminaires de travail ainsi que des études complémentaires comme celle sur les centralités.

#### **Recettes 2020**

. Un recours à l'emprunt est prévu pour financer les études liées à l'élaboration du SCoT en section d'investissement et optimiser les finances des collectivités. Le montant de l'emprunt pourrait s'élever à 56.282 € en 2020.

#### ■ **Montant de la cotisation 2020 :**

**La cotisation, qui était d'un montant 1,24 € par habitant en 2019, a été évaluée à 1,55 € pour 2020.**

Cette augmentation trouve sa justification dans les points suivants :

- **L'augmentation significative de la dotation aux amortissements** des études liées à l'élaboration du SCoT qui passerait de 52.800 € en 2019 à 97.200 € en 2020. **(44.400 € de plus)**
- **La mise en place d'un service unifié SIG :**  
Une convention tripartite a été signée en 2019 avec les Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud pour la mise en place d'un service unifié pour la gestion du Système d'Information Géographique (SIG). Le coût de fonctionnement du service est réparti à parts égales pour 1/3 par établissement.  
Pour 2019, le coût du service qui a démarré le 23 avril 2019 (8 mois), s'élèverait à 45.000 € **soit 15.000 € par établissement qui seront facturés en 2020 et qui doivent être budgétés.**
- **Une diminution de l'excédent de fonctionnement reporté prévisionnel au budget 2020 :**
  - 45.365 € d'excédent de fonctionnement reporté au budget 2019
  - La prévision pour 2020 est de 28.266 €

**M. GRAU informe le Comité syndical que M. le Trésorier municipal de La Rochelle, comptable public du Syndicat mixte, s'est excusé de ne pouvoir être présent. Le projet de budget qui lui a été envoyé n'appelle pas d'observation particulière de sa part. La reprise des résultats aux comptes 001 et 002 est en accord avec les écritures de la trésorerie et les écritures d'ordre sont équilibrées.**

Ces explications entendues, après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents,

 **ADOpte PAR CHAPITRE LE BUDGET PRIMITIF 2020**, lequel se résume ainsi :

**BUDGET PRIMITIF 2020 - FONCTIONNEMENT**

RECETTES			EUROS
74	74758	Participation des Communautés adhérentes : cotisation 1,24€/habitant	366 506,80
042	777	Subventions d'investissement transférées	18 840,00
002		Excédent de fonctionnement reporté	28 266,13
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>413 612,93</b>
DEPENSES			
011		Charges à caractère général	50 150,00
012		Charges de personnel	206 000,00
65		Autres charges de gestion courante	7 462,93
66		Charges financières	1 800,00
67		Charges exceptionnelles	1 000,00
042	6811	Dotations aux amortissements	97 200,00
023		Virement à la section d'investissement	50 000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>413 612,93</b>

**BUDGET PRIMITIF 2020 - INVESTISSEMENT**

RECETTES			EUROS
16	1641	Emprunt pour financer les études liées à l'élaboration du SCoT ( <b>opération SCoT 01</b> )	56 282,76
040	2802	Amortissements des études SCoT	96 495,00
040	28188	Amortissement autre matériel	705,00
021		Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
10	10222	FCTVA	28 000,00
1068		Réserves excédent fonctionnement capitalisé	46 000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>277 482,76</b>
DEPENSES			
<b>Opération SCoT 01 « Elaboration du SCoT » (dont 11 775,86€ de restes à réaliser 2019)</b>			<b>180 000,00</b>
20	202	Elaboration du SCoT	130 000,00
20	202	Etudes et frais divers	50 000,00
<b>Opération SCoT 02 « Equipement matériel »</b>			<b>1 500,00</b>
20	2051	Licences	500,00
21	2183	Matériel de bureau et informatique	500,00
21	2184	Mobilier	0,00
21	2188	Autres	500,00
<b>Hors opération</b>			
001		Déficit d'investissement reporté	34 142,76
16	1641	Remboursement des emprunts	43 000,00
040	13911	Amortissements des subventions	18 840,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>277 482,76</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 Pour extrait conforme,  
 Au registre sont les signatures.

Jean-François FOUNTAINE  
 Président du Syndicat mixte  
 pour le SCoT La Rochelle-Aunis

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0